



## Fiche d'inscription accueil de loisirs

Vacances d'été 2022

**Du 22 août au 31 août 2022**

**Uniquement pour les enfants nés en 2019 non encore scolarisés**

NOM:

PRENOM:

ADRESSE:

CP/VILLE:

### **Nouveauté cette année :**

La Ville propose d'accueillir en accueil de loisirs les enfants **nés en 2019 non encore scolarisés** pendant la période de prérentrée du 22 août au 31 août 2022 afin de faciliter leur intégration avant la rentrée scolaire.

Pour inscrire votre (vos) enfant(s) né(s) en 2019 non encore solarisé(s) à l'accueil de loisirs du 22 au 31 août 2022  
Veuillez cocher la case correspondant à l'enfant et à la période choisie  
et remettre ce formulaire complété à l'Hôtel de Ville (Régie de Recettes), accompagné impérativement  
de votre règlement entre le lundi 30 mai et le samedi 11 juin sauf les 31 mai, 4 juin, 6 juin et 7 juin

SESSIONS	Enfant:	Enfant:	Enfant:	Enfant:	Enfant:	Total
SESSION 1 Du 22/08/2022 au 26/08/2022 (5 jours)						
SESSION 1 BIS Du 22/08/2022 au 26/08/2022 sans mercredi (4 jours)						
SESSION 2 Du 29/08/2022 au 31/08/2022 (3 jours)						
SESSION 2 BIS Du 29/08/2022 au 31/08/2022 sans mercredi (2 jours)						

En cas de règlement par chèque, veuillez libeller votre règlement à l'ordre du **Régisseur de la Régie Unique de Recettes**.  
Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur des prestations périscolaires et l'accepte.

Le:

Signature: